Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

Responsable de l’action culturelle et du développement des publics

CDI
Date de mise en ligne : **18/04/2023**
Date limite de l'offre : **26/05/2023**
Intitulé du poste : **Responsable de l’action culturelle et du développement des publics**
Région : **Normandie**
Département : **76 - Seine-Maritime**
Type de métier : **Action culturelle / Médiation**
Type de contrat : **CDI**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **2525**
Niveau de rémunération : **Groupe 5 / coefficient 375 / statut cadre**

CEM - Centre d’Expressions Musicales

Adresse mail de la structure : **contact@le-cem.com**
Adresse : **55 rue du 329ème RI**
Code postal : **76620**
Ville : **LE HAVRE**
Site web : **www.le-cem.com**

Description du poste :

Le CEM – association collective d’intérêt général créé en 1986 œuvre pour le développement des musiques actuelles. Il est aujourd’hui constitué d’une école de musiques actuelles comptant près de 1000 élèves « amateurs », d’un pôle d’actions de médiation culturelle, d’un département de formation et d’insertion professionnelle, de six studios de répétition, d’une scène pédagogique / salle de concert pouvant accueillir 150 personnes, de deux studios d’enregistrement, de lieux de vie et de convivialité.
Le CEM défend un projet élaboré avec les valeurs fondatrices des musiques actuelles : des musiques populaires de transmission orale qui se jouent principalement en groupe et qui favorisent le développement et l’épanouissement individuel, procurent joie et plaisir à ceux qui les pratiquent et/ou les écoutent.

Contexte du poste
Depuis sa création, l’association œuvre pour rendre la pratique des musiques actuelles accessible au plus grand nombre par différents projets hors et dans les murs et met en œuvre une médiation culturelle de tous les instants. Le matériau Musiques Actuelles se prête à une déclinaison infinie de projets qui permettent à toutes et tous quel que soit l’âge, l’origine, la situation, les spécificités de s’exprimer, partager, s’enrichir, s’épanouir. Le poste de Responsable de l’action culturelle est le garant de cet enjeu vital pour la structure, fondamental pour le fonctionnement et la pérennité du projet.

Définition du poste
Dans le respect de l’intérêt général du projet d’enseignement porté par le CEM, en lien avec les instances de l’association, sous l’autorité de la directrice et en lien étroit avec le directeur pédagogique, le/la responsable de l’action culturelle organise, coordonne, conçoit et met en œuvre l’ensemble des projets et des stratégies visant au développement des publics. Il/Elle produit les outils d’analyse et de synthèse des actions menées. Il/Elle représente la structure auprès des différents partenaires institutionnels ou associatifs. Il/Elle collabore activement grâce à son expertise aux réflexions menées autour du projet artistique et culturel de la structure.

MISSIONS ET ACTIVITÉS
STRATEGIE GLOBALE ET ÉVALUATION
– Dans une logique collaborative et territoriale, partenariale et complémentaire, définit la politique de relations avec les publics en entretenant les relations avec les partenaires « acquis » et en développant les relations avec de

nouveaux partenaires
– En lien avec le directeur pédagogique, définit les missions du pôle « actions culturelles » et les partage avec les professeurs intervenants et les artistes impliqués
– Construit des objectifs en matière de relation aux publics
– Conçoit des projets de médiation et d'éducation artistique à destination des différents publics
– Évalue la politique de relations aux publics et les projets de médiation et d'action culturelle : définit les indicateurs de réalisation et suivi, met en place les outils d'analyse quantitative et qualitative, met en place des études de publics, analyse les résultats, formule des préconisations.
– Participe à la programmation, aux choix artistiques de la structure et interpelle sur les contraintes liées aux différentes typologies de publics
– Réalise une veille sectorielle

RÉALISATION D'ACTIONS DE MÉDIATION
– Réalise des outils de médiation
– Anime des temps de médiation : visite, ateliers, rencontres
– Oriente et accompagne les publics (amener les publics à pratiquer, à être spectateur, répondre aux attentes des publics, les fidéliser, faire découvrir de nouvelles propositions)
– Coordonne et organise les actions de médiation

ACCUEIL ET GESTION DES PUBLICS
– Accueille les publics et adapte l'accueil en fonction des différents publics (créer les bonnes conditions d'accueil, créer les liens entre les publics et le CEM, favoriser l'accès au lieu et à ses activités
– Gère et suit la billetterie (établir les quotas, suivre les réservations, bilans de fréquentation)

INFORMATION ET COMMUNICATION > en lien avec la chargée de communication
– Développe la base de données de relations aux publics
– Informe les publics

MANAGEMENT, GESTION, ADMINISTRATION
– Coordonne les équipes impliquées dans les projets d'EAC, organise et anime des réunions (garantir le bon fonctionnement et la cohésion des équipes, assurer le bon déroulement des projets et des manifestations)

PROFIL SOUHAITE
Savoirs :
– Identifier et connaitre les politiques culturelles, les réseaux, les territoires, les dispositifs
– Identifier et connaitre les différents publics, les différentes typologies de public
– Avoir des connaissances en musiques actuelles
– Connaître l'environnement juridique et administratif du secteur culturel
Savoir-Faire :
– Maîtriser les outils de gestion de projet et les outils budgétaires
– Récolter, analyser les attentes, les contraintes de la direction, des partenaires et publics
– Construire des outils de médiation adaptés, scénariser une action de médiation
– Adapter son expression orale, animer un groupe, animer un travail d'équipe
– S'intégrer dans un travail d'équipe ; Conseiller et orienter sur les activités
Savoir être :
– Être capable de s'adapter ; Être inventif / créatif, curieux, être pédagogue ; Être à l'écoute, avoir le goût du contact, être diplomate et patient ; Être rigoureux, méthodique, organisé ; être promoteur de son activité

CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI
Expérience confirmée dans des fonctions similaires
Formation supérieure dans le domaine de la médiation culturelle ou équivalent
Langues étrangères : Anglais souhaité
Divers : Permis B indispensable

CONDITION DE TRAVAIL
Type de contrat : CDI
Durée hebdomadaire du contrat : 35h / Horaires permettant l'accueil du public et la réalisation de l'activité (en journée du lundi au vendredi) ; travail fréquent en soirée et les week-end (organisation d'événements).
Déplacements : ponctuels
Convention collective appliquée : ECLAT
Qualification : statut Cadre, groupe G, coefficient 375.

PRISE DE POSTE : souhaitée en octobre 2023 avec tuilage (jusqu'au départ de l'actuel salarié en poste)

PROCÉDURE :
Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à M Benoit ETIEMBLE, président de l'association à l'adresse électronique suivante : recrutement le-cem.com
Date limite de candidature : 26/05/2023

Contact pour répondre à l’offre :

Nom : **ETIEMBLE**
Prénom : **Benoit**
Adresse mail : **recrutement@le-cem.com**